

L'Essentiel Cessy

Avril 2025 #44



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CESSY



- 3 **Édito**
- 4 **Retour en images**
- 6 **Dossier**
Favoriser le sport pour tous
- 9 **Les actus**
ENVIRONNEMENT
Transition énergétique : nouvelles réglementations sur l'éclairage public
2^e édition de l'opération "une naissance, un arbre"
Cessy fête la nature
SÉCURITÉ
Renforcement de la cohésion entre les acteurs de la sécurité
CCAS
Deux sorties découvertes pour les seniors
- 12 **Cessy et son histoire**
Pour bâtir haut, il faut creuser profond
- 13 **Tribune libre**
- 14 **Bibliothèque**
- 15 **Culture**
- 16 **Agenda**

Bienvenue à ...

- Mathéo GOMES RODRIGUES né le 5 novembre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois
- Léon CLÉMENT né le 1^{er} décembre 2024 à Contamine-sur-Arve
- Maïana THIBAUT née le 14 décembre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

Félicitations à ...

- Rajaâ LAMLIH et Lotfi SANAJI mariés le 4 janvier 2025

CHÂTEAU DE CESSY : PORTES OUVERTES !

La ville vous invite à (re)découvrir le château de Cessy, un lieu chargé d'histoire et de beauté.

Samedi 14 juin de 10h à 13h.



Retrouvez l'actualité de la commune et vos démarches sur www.mairie-cessy.fr

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux !

**En bref****BRUIT DE VOISINAGE**

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit.

Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon thermique ou électrique, motoculteur, raboteuse, scie, tronçonneuse, perceuse, ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

> **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,**

> **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h uniquement.**

RAPPEL SUR LA TAILLE DES HAIES

Sur la commune, les haies doivent avoir une hauteur maximale de 2 mètres en limite de propriété. Vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Si tel est le cas, le Maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de le faire et une amende administrative le cas échéant.

L'Office français de la biodiversité (OFB) préconise de ne pas tailler les haies entre le 16 mars et le 15 août. www.ofb.gouv.fr

L'arrêté municipal relatif à l'élagage est consultable sur le site Internet de la ville ou en mairie.

+ **infos** : Police Municipale

Pluricommunale de Cessy-Segny

police.municipale@cessy-segny.fr

04 50 41 84 09 - Accueil du public

les jours ouvrables de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45. Le vendredi de 8h à 11h45.

DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'occasion du **80^e Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**, Christophe Bouvier, maire de Cessy et les élus du conseil municipal invitent les Cessiens à participer à la cérémonie de commémoration.

Le 8 Mai 1945, marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ce jour-là, les Alliés remportent la guerre et l'Allemagne nazie capitule.

La cérémonie aura lieu le jeudi 8 mai à 11h.

Le rassemblement se fera devant le monument aux Morts. Il sera suivi d'un dépôt de gerbe et d'un apéritif d'honneur à la salle du Jura.

+ **infos** : 04 50 41 57 16

communication@mairie-cessy.fr



Le printemps est également synonyme de renouveau et d'événements festifs dans notre commune.



**Christophe
Bouvier**
Maire

Chères Cessiennes, chers Cessiens,

J'ai le plaisir de vous annoncer la fin des travaux des deux nouveaux équipements de proximité, l'aire de jeux et le terrain multisports, qui viennent d'être inaugurés. Ces nouveaux espaces de convivialité sont d'ores et déjà le théâtre de rires d'enfants et d'activités sportives, contribuant ainsi à dynamiser notre commune.

Dans la continuité de nos projets, nous attendons avec impatience la réception des vestiaires multisports d'ici les prochaines semaines, un équipement très attendu par nos clubs sportifs. Bien que la livraison ait été retardée, nous sommes sur la bonne voie, tout comme pour la finalisation des courts de tennis, qui offriront bientôt de nouvelles opportunités aux passionnés de ce sport.

Sur le plan du logement, la mairie s'est engagée dans un projet innovant avec la création de logements locatifs sociaux sur notre territoire. Fin 2024, nous avons obtenu l'agrément de l'État pour réaliser 10 logements sociaux rue du Jura. Ce projet témoigne de notre volonté de renforcer la solidarité et la mixité sociale, et nous sommes fiers de devenir un acteur de l'habitat social.

La croissance de notre population nous pousse également à réfléchir à l'avenir de nos infrastructures éducatives.

Ainsi, des réflexions sont en cours pour garantir un cadre d'apprentissage de qualité pour nos élèves, incluant la programmation d'une nouvelle école. Une enveloppe financière est d'ores et déjà budgétisée pour étudier ce futur projet.

La sécurité de nos concitoyens reste une priorité. C'est pourquoi nous annonçons le développement de la seconde phase de la vidéoprotection, avec l'installation de 18 nouvelles caméras. Ce projet, d'un coût de 220 530 €, sera partiellement financé grâce à des subventions sollicitées auprès du Département et de la Région.

Le printemps est également synonyme de renouveau et d'événements festifs dans notre commune. Nous aurons l'honneur d'accueillir Festy'Jeux, le forum des associations, la Color run, la fête de la nature, ainsi que la fête de la musique et des actions destinées au jeune public. Notre équipe reste déterminée à soutenir le monde associatif, tant sur le plan financier que matériel, afin de dynamiser notre vie culturelle et permettre à chacun de devenir acteur de notre ville.

Je me réjouis de vous retrouver prochainement lors de ces moments de rencontres et d'échanges.

Je vous souhaite une bonne lecture.

L'Essentiel | Cessy

Directeur de la publication : Christophe Bouvier, maire – **Coordination, rédaction et mise en page** : Adeline Primpier, responsable communication – **Comité de rédaction** : Evelyne Texier et les membres de la commission communication, les maires-adjoints et les services municipaux – **Crédits photos** : Mairie de Cessy - Stéphane FRECHIN - Freepik - Vendée Globe - Savoir rouler à vélo - La nuit est belle! - Adobe stock - Bulle d'étoiles Cessy - ComJ - 2023_ Gilles Piel

Impression : Imprimerie Gonnet - **Tirage** : 2 800 exemplaires.



11 janvier

Cérémonie des voeux du maire
L'occasion, entre autres, de présenter les projets de 2025.



21 janvier
Remise des clés des logements
« Les Villages d'Or »



24 janvier
Changement de couleurs et de décors
pour les vitres de la bibliothèque.



24 janvier
La bibliothèque a eu le plaisir de participer à
l'événement national Les Nuits de la lecture.



28 janvier
Petite cure de jouvence
pour les courts de tennis



11 février
Remise du chèque
à l'association Éclat -
Réveillon Bulles d'Éclat



14 février
L'amour s'affiche en grand à Cessy !



20 février
Entretien des arbres au château selon le plan de l'ONF

24 FÉVRIER
Inauguration de la nouvelle aire de jeux



4 mars
Inauguration du terrain multisports



8 mars
Journée Internationale des droits des femmes



13 mars
Plantation de rosiers, rue de la mairie



FAVORISER LE SPORT POUR TOUS

Cessy a bénéficié du label Terre de Jeux 2024 et ça n'était pas pour rien ! Les équipements sportifs de la commune sont mis à disposition des écoles, de la Cabane et de l'Escale Jeunes, ainsi les enfants et adolescents cessiens peuvent s'entraîner tant aux sports en équipe, qu'individuels.

SAVOIR ROULER À VÉLO



L'école élémentaire a décidé de promouvoir un nouveau projet cette année : « Savoir rouler à vélo ». Ce programme, en partenariat avec l'association Génération Vélo, a pour but de sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques du vélo tout en favorisant leur sécurité.

Le projet se déroulera du 5 mai au 6 juin, ciblant les classes de CE1 et de CM1. Encadré par Jura Gravité, les élèves de CM1 participeront à trois jours d'ateliers pratiques, tandis que ceux de CE1 bénéficieront de deux jours d'activités. Cette approche progressive permet aux enfants d'acquérir des compétences essentielles pour circuler en toute sécurité à vélo, tout en s'amusant.

LA CABANE DES SPORTS : UN ESPACE DE DÉCOUVERTE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Depuis 2021 et dans le cadre de sa labellisation à Terre de Jeux 2024, la commune a mis en place un nouveau service : la Cabane des Sports. Ce dispositif, qui se déroule sur les temps périscolaires de 16h30 à 18h, offre aux enfants l'opportunité de découvrir différents sports encadrés par des animateurs spécialisés, dont un titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS). Chaque session peut accueillir jusqu'à 24 enfants, leur permettant de s'initier à de nouvelles activités sportives.



UNE SEMAINE SPORTIVE PENDANT LES VACANCES

Depuis 2022, la Cabane a également enrichi son offre en organisant une semaine sportive pour les vacances d'automne, d'hiver et d'été, en partenariat avec une association locale. Ce programme permet aux enfants de découvrir deux sports avec un jour de sortie le mercredi. Pour les vacances de printemps, le service organise un séjour sportif.

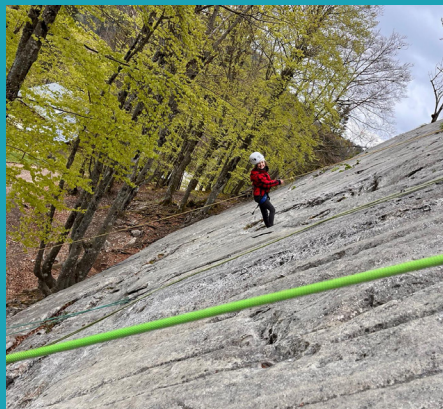
ZOOM SUR LE SÉJOUR SPORTIF

Du 22 au 25 avril 2025 pour les enfants de 6 à 11 ans

Ce séjour, qui se déroulera à Chaux-des-Crotenay (Jura), proposera des activités telles que le VTT, l'escalade, le tir à l'arc et le Bubble foot.

Les enfants auront l'occasion de s'immerger dans des disciplines sportives qui stimulent à la fois leur physique et leur esprit d'équipe.

Les inscriptions pour ce séjour sont ouvertes jusqu'au 13 avril.



LES JEUX OLYMPIQUES GESSIENS : UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DU SPORT ET DE L'AMITIÉ !

La commune de Cessy, en partenariat avec la commune de Segny, organise une journée exceptionnelle dédiée aux jeunes sportifs le 25 juin prochain.

Cet événement, qui se déroulera sur l'espace du Vidolet, réunira 11 communes autour de 12 centres de loisirs, pour un total de 380 enfants prêts à relever des défis sportifs.

Il vise à promouvoir le sport et l'esprit de fair-play chez les jeunes, tout en favorisant les échanges entre les différentes communes participantes.

Les enfants inscrits auront l'opportunité de découvrir et de s'initier à 19 sports olympiques dont l'escalade, le tir à l'arc, le rugby, le basket, le tennis de table et le biathlon. Chaque discipline sera encadrée par des associations et des professionnels locaux, garantissant ainsi une expérience enrichissante et sécurisée.



VIE SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'inscription scolaire à la mairie est une étape obligatoire avant de se rendre à l'école pour l'admission définitive. Elle concerne les élèves entrant en Petite Section ou en Cours Préparatoire, ainsi que tous les nouveaux élèves. Rendez-vous en mairie muni de la fiche d'inscription complétée ainsi que les pièces justificatives demandées :

- Justificatif d'identité (copie du livret de famille, extrait d'acte de naissance, copie du passeport ou copie de la carte d'identité de l'enfant)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture internet, EDF, bail, loyer...)
- Justification de vaccination obligatoire (copie carnet santé ou attestation médicale) ou attestation médicale de contre-indication.
- Liste des vaccins obligatoires : DTP, Coqueluche, HIB, Hépatite B, Pneumocoque, ROR, Méningocoque C (ACWY) et B.

Après validation, une attestation nécessaire à l'inscription vous sera délivrée et le dossier à compléter pour la directrice de l'école concernée.



LE VENDÉE GLOBE : DES CLASSES DE L'ÉCOLE DANS LE VENT



Sur plusieurs mois, quatre classes (CM1A-CM1B-CM2A et CM2C) ont décidé de suivre la course mythique du Vendée Globe qui a débuté en novembre 2024. C'est un tour du monde de 45 000 km à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance surnommée «l'Everest des mers» pour sa difficulté, qui a lieu tous les quatre ans. Chaque élève a choisi un skipper dont il a suivi l'avancement dans la course.

Diverses compétences ont été travaillées à travers ce projet : connaissances sur les latitudes et longitudes pour placer son skipper sur les océans, approfondissement sur le vocabulaire maritime, construction d'une maquette de bateau, lectures sur des grandes traversées...



Environnement

Transition énergétique : nouvelles réglementations sur l'éclairage public

Dans le cadre de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement, la ville vous informe des évolutions réglementaires concernant l'éclairage public. Depuis le 1^{er} janvier 2025, certaines installations sont interdites afin de réduire la pollution lumineuse, limiter la consommation d'énergie et protéger la biodiversité nocturne.

Les éclairages non conformes aux nouvelles dispositions devront être éteints et/ou remplacés par des dispositifs respectant la réglementation en vigueur. Un rappel est fait concernant l'obligation de remplacer les luminaires dans les parcs existants, en particulier ceux dont le **flux lumineux dirigé vers le ciel dépasse 50 %**. Les luminaires principalement concernés sont ceux de type « boule » ou similaires.

Références réglementaires :

- Arrêté du 27 décembre 2018 : Prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses, fixant les prescriptions techniques ainsi que les horaires d'allumage et d'extinction des éclairages extérieurs.
- Décret n° 2011-831 du 12 juillet 2011 : Établit les bases légales pour la régulation de l'éclairage nocturne.

Pour les lotissements construits avant 2020, la ville prend en charge les coûts liés à l'électricité et au remplacement des ampoules. Mais les lotissements sont responsables de l'entretien et des réparations des équipements tels que les mâts, le câblage et les armoires électriques. Toute intervention autre que le simple remplacement d'ampoules devra être effectuée aux frais des copropriétés concernées.

Il est donc conseillé de vérifier les installations et d'effectuer les ajustements nécessaires pour se conformer à ces nouvelles obligations.

La ville reste à la disposition des habitants pour toute question ou pour accompagner cette démarche.

2^e édition de l'opération "une naissance, un arbre"



Cessy, résolument tournée dans une démarche environnementale, met en place la 2^e édition de l'opération "une naissance, un arbre" pour célébrer la naissance de chaque petit Cessien tout en luttant contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité. Ainsi, les familles sont invitées à s'inscrire pour venir planter l'arbre de leur enfant et y apposer la plaque à son prénom, à l'occasion d'une cérémonie conviviale mi-novembre (période propice à la plantation). Celle-ci consistera en la plantation d'un arbre, symbole de vie et de croissance, pour chaque enfant né en 2025, dont les parents sont domiciliés sur la commune. L'an dernier, 22 arbres, notamment des pommiers, des poiriers et des pruniers étaient plantés à l'étang de Cessy.

+ infos : Service État-Civil
04 50 41 56 47
etacivil@mairie-cessy.fr

La nuit est belle ! revient le 11 avril 2025 pour une 5^e édition



Pari réussi, les usages évoluent : aujourd'hui l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit est rentrée dans les mœurs.

Grâce à l'optimisation des technologies d'éclairage, l'enjeu est aujourd'hui d'éclairer juste, au bon endroit pour la sécurité des usagers. C'est la fonction de l'éclairage d'utilité publique. Ce sont désormais plus de 2/3 des communes du Grand Genève qui éteignent quotidiennement leur éclairage.

Sur le Genevois français, ce sont même + de 90 % des communes et de leurs habitants qui ont choisi l'extinction quotidienne partielle ou totale en cœur de nuit.



Cessy fête la nature

La fête de la nature se tiendra le samedi 24 mai de 11h à 18h à l'étang de Cessy.

Cet événement inédit coïncide avec le 30^e anniversaire de la création de l'étang, un lieu emblématique de la commune et promet d'être une journée mémorable dédiée à la nature.

Au programme de cette journée, des animations pédagogiques, des ateliers de sensibilisation et d'initiations à la pêche. Une course de draisienne pour les plus petits viendra également rythmer l'événement. L'objectif de cette fête est non seulement de s'amuser, mais aussi d'améliorer nos connaissances sur les enjeux environnementaux et d'encourager des comportements respectueux à travers des messages simples.

Animations ludiques et pédagogiques

Une dizaine de stands seront animés par les services municipaux, Pays de Gex Agglo, Sivalor, ainsi que des associations et acteurs locaux, tels que l'Amicale des Pêcheurs, l'ONF, la Ressourcerie du Pays de Gex et Matthieu Gevertz, accompagnateur en montagne.

- **La Ferme des animaux (en bois)** : Venez rencontrer Klara la vache, qui attend son petit fermier pour la traite ou profitez d'un moment de détente avec les moutons dans leur enclos.
- **Atelier de bombes à graines** : Initiez-vous à la création de bombes à graines pour attirer les pollinisateurs.
- **Jeu de piste** : Participez à une chasse au trésor sur la défense des forêts contre les incendies.
- **Atelier créatif** : Fabriquez des œuvres d'art en utilisant la nature avec l'Escale Jeunes.
- **Customisation de pots et plantation de graines** : personnalisez un pot et plantez-y vos graines.
- **Inauguration des blocs erratiques** : Découvrez ces formations géologiques fascinantes.
- **Atelier de recyclage** : Fabriquez un hérisson à partir d'un livre usagé.
- **Exposition "Des arbres et des hommes"** : Plongez dans l'histoire des arbres et de leur relation avec l'homme.

- Pour les plus jeunes, **une course de draisienne** est prévue : les enfants de 2 à 5 ans pourront participer sur un parcours de 200 mètres, avec un départ à 11h pour les 2/3 ans et un départ à 14h pour les 4/5 ans.

Gratuit sur inscription : 04 50 41 57 16 - communication@mairie-cessy.fr



Food trucks présents - Événement annulé en cas de pluie



Sécurité

Renforcement de la cohésion entre les acteurs de la sécurité

Le 13 février, la mairie de Cessy a organisé une rencontre réunissant les principaux acteurs de la sécurité sur la commune : gendarmerie, police municipale, sapeurs-pompiers et membres du dispositif de la participation citoyenne.

La réunion a débuté par un tour de table, permettant à chaque acteur de se présenter et de partager ses missions respectives. Cyril Taran, conseiller municipal et référent «participation citoyenne», a ensuite animé des échanges constructifs, favorisant la communication entre les intervenants. Cette rencontre a été l'occasion pour chacun de mieux comprendre le rôle des autres et d'identifier les synergies possibles.

La gendarmerie a souligné que Cessy est une commune où il fait bon vivre, tout en mettant l'accent sur l'importance d'un travail ciblé pour améliorer la sécurité. Les forces de l'ordre ont encouragé les participants à transmettre toute information utile, que ce soit pour la résolution d'enquêtes ou pour anticiper d'éventuels problèmes. «Chaque information compte», a déclaré un représentant de la gendarmerie, insistant sur le fait que la coopération de la population est essentielle pour garantir la sécurité de tous.

De son côté, la police municipale a rappelé qu'elle joue un rôle de relais entre la gendarmerie et les habitants.

Cet événement a non seulement permis de renforcer les liens entre les acteurs de la sécurité mais aussi de promouvoir une culture de la coopération au sein de la commune.

Hervé Cadoux, nouveau chef de corps du service local d'incendie et de secours (SLIS) de Cessy



Il a débuté sa carrière en 1988 au centre de secours de Gex et a su gravir les échelons pour aujourd'hui prendre les rênes d'une équipe dynamique de 23 sapeurs-pompiers.

Arrivé à Cessy en 2003, il a jonglé avec les deux centres de secours jusqu'en 2022, moment où il a décidé de se consacrer pleinement à Cessy, sa commune d'origine. Son parcours témoigne d'une fidélité sans faille envers sa vocation.

En parallèle de son rôle de sapeur-pompier, il est également employé communal au service technique de la mairie de Cessy depuis 2012. Il tient à exprimer sa gratitude envers la municipalité, qui a su mettre en place des dispositifs permettant à trois agents municipaux de quitter leur poste en journée pour répondre aux interventions d'urgence.

Conscient de la grande responsabilité qui repose sur ses épaules, il se sent honoré de succéder à Frédéric Duranton, ancien chef de corps respecté, qui continuera d'apporter son soutien au sein de l'amicale des pompiers.

Issu d'une famille de pompiers, il a le service public dans le sang. Son grand-père et son parrain ont exercé cette noble profession à Cessy et c'est avec fierté qu'il perpétue cette tradition familiale.

Des amendes administratives pour lutter contre les incivilités

La ville met en place un nouveau dispositif d'amendes administratives afin de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages. Il s'inscrit dans le cadre de l'article L2212-2-1 du code général des collectivités territoriales concernant à la fois les dépôts sauvages ou irréguliers de déchets mais également le non-entretien des haies. La procédure administrative est plus souple que la procédure pénale et permet donc à la collectivité d'agir plus rapidement et plus efficacement.

Afin de préserver la propreté et le cadre de vie de notre commune, le conseil municipal a voté, par délibération, en date du 18 décembre 2024, l'instauration d'amendes administratives pour sanctionner certaines infractions. Désormais, tout constat de dépôt sauvage ou irrégulier fera l'objet d'un rapport de constatation et d'un rapport administratif, entraînant une amende administrative de 500 € pour les contrevenants. Il en sera de même pour les propriétaires ou occupants qui ne respectent pas l'obligation d'entretien de leurs haies, notamment lorsqu'elles empiètent sur l'espace public ou compromettent la sécurité des usagers.

Pour rappel, il existe de nombreux moyens pour se débarrasser légalement de ses déchets. Des points d'apport volontaire sont répartis sur toute la ville, les ordures ménagères sont collectées régulièrement.

Les administrés peuvent consulter le site internet de Pays de Gex aggro pour se renseigner sur les modalités de tri sélectif et les règles de dépôt des ordures ménagères.

CCAS

Deux sorties découvertes pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le centre social Les Libellules de Gex, organise deux sorties culturelles spécialement dédiées aux seniors de 70 ans et plus.

Ces sorties constituent une belle occasion de découvrir des lieux emblématiques de notre région tout en favorisant les échanges et la convivialité. Le tarif inclut uniquement le transport ainsi que l'entrée aux sites visités. Le repas du midi ne sera pas pris en charge.



JOURNÉE DÉCOUVERTE SAUT DU DOUBS
VENDREDI 23 MAI

Places limitées,
ouverture des inscriptions dès le 28 avril



LA CITADELLE DE BESANÇON
VENDREDI 17 OCTOBRE

Places limitées,
ouverture des inscriptions dès le 22 septembre

TARIFS : 15€ (hors repas)
 + infos : Centre Communal d'Action Sociale
 04 50 41 70 10 - ccas@mairie-cessy.fr



Appel à bénévoles : venez partager votre plaisir de la lecture



La micro-crèche Bulle d'étoiles, située sur la commune au 166 chemin du Journans lance un appel chaleureux à tous les aînés désireux de partager leur amour de la lecture avec les tout-petits. L'objectif ?

Éveiller l'imagination des enfants mais aussi créer des liens intergénérationnels.

Les bénévoles animeront des séances de lecture à voix haute d'une durée de 30 minutes maximum, une fois par mois, le matin avant 11h. Ces moments privilégiés permettront aux enfants de découvrir l'univers fascinant des livres.

Si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez contacter l'équipe de la micro-crèche au 04 50 41 06 79.



LANCEMENT DE L'APPLICATION AIRBABYSIT

Vous avez un empêchement de dernière minute ? Une réunion qui s'éternise ? Un besoin de covoiturage pour votre enfant ?

Plus besoin de paniquer pour trouver une solution de garde ! Avec Airbabysit, connectez-vous à un réseau de parents de confiance et entraînez-vous en toute simplicité !

• **Un réseau solidaire :**
échangez des services de garde avec vos amis, voisins ou parents d'élèves, sans stress ni prise de tête.

• **Un système équitable :**
pas d'échange d'argent, mais un système de monnaie virtuelle pour une répartition juste et équilibrée.

• **Une sécurité optimale :**
consultez les profils, dans des groupes privés/cercles de familles "proches", discutez avec d'autres parents et choisissez en toute sérénité.

Gagnez du temps et offrez à vos enfants des moments de partage et de jeux avec leurs copains !

+ infos : airbabysit.com



Tombe mérovingienne, VII^e siècle, Cahors. Image Paris Match

Pour bâtir haut, il faut creuser profond

Si l'existence de vestiges gallo-romains à Cessy est connue notamment dans le quartier de Trelatour et à la limite de Versonnex, on parle moins des restes de tombes mérovingiennes présentes sur la commune.

Au début de l'été 1906, à l'occasion de travaux qu'il effectuait dans sa cour au centre du village, le tonnelier Antoine Carpin bute sur des dalles de molasse qui, une fois dégagées s'avèrent recouvrir des sépultures anciennes.

La découverte attire des curieux vite éconduits et des journalistes qui relatent l'affaire dans la presse régionale.

On apprend ainsi que les tombes renferment des squelettes en bon état de conservation ainsi que des objets en cuivre et en bronze, typiques de l'époque mérovingienne (Ve - VIIIe siècle).

Des fouilles menées ensuite confirment la présence d'autres tombes, en terre libre ou en pierre, en forme de trapèze et orientées selon un axe nord-ouest sud-est, ainsi que d'une fosse, le tout constituant un cimetière de style franc ou burgonde comme l'indique Alfred Cartier, le secrétaire général des musées de Genève. Ce dernier envisage alors d'exposer ces trouvailles dans le nouveau musée de la ville.

Des recherches sont en cours afin de retrouver ces artefacts.

À suivre !



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

BUDGET 2025 : une vision différente

Si nous approuvons la création du City stade qui faisait également partie de nos projets, nous déplorons son emplacement trop proche de l'aire de jeux des plus petits et qui, de plus, obstrue la magnifique vue sur les Alpes que nous avons depuis cette place.

Le bâtiment des vestiaires déjà imposant s'en charge amplement. Initialement prévu sur un niveau, un étage supplémentaire a été ajouté pour accueillir un restaurant dont le gérant reste encore à trouver. Nous attendons avec impatience la réouverture de celui de l'auberge annoncée depuis plusieurs mois. Nous avons une fois de plus voté contre le budget de la construction du gymnase, non pas par opposition au projet lui-même mais parce que – comme nous le rappelons sans cesse, nous estimons que la construction d'une autre école serait bien plus nécessaire. En effet, avec l'augmentation des logements et la création de nouvelles classes, cette option nous semble plus appropriée. Bien que le sujet soit évoqué, les discussions restent floues et se font sans nous.

Pour la liste Ensemble Cessy Bon Vivre (Jean-Paul, Chantal, Lauryne, Mégane, Denis et Xavier)

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

La mise en œuvre d'importants travaux de voirie transformeront notre cadre de vie d'ici la fin de l'année. Nous plaçons l'embellissement de notre commune et la sécurité des usagers au cœur de nos priorités. Nous débuterons par la prolongation du réaménagement du centre-ville, avec la requalification de la rue de la Mairie. Ce projet vise à améliorer l'esthétique de notre cœur de ville tout en garantissant des trottoirs conformes aux normes ERP. Une liaison piétonne sera également créée jusqu'à la rue du Jura, facilitant ainsi les déplacements pour tous. Le coût des travaux est estimé à 500 000 €.

Nous poursuivrons avec le réaménagement de la première partie de la route de la Plaine, qui sera transformée pour accueillir un cheminement piéton et cyclable sécurisé.

Ce projet inclut également la reprise du ralentisseur, l'amélioration de l'éclairage et le renouvellement du revêtement de la route de la Plaine (entre la route départementale et le chemin des Longes Rayes) pour un investissement de 924 000 €.

Ces projets s'inscrivent dans notre volonté de dynamiser notre commune, de favoriser les mobilités douces et de renforcer la sécurité de tous.

Pour la liste Cessy Agir Ensemble

L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ils sont retranscrits honnêtement, sans aucune modification.

« Entre lignes », un prix littéraire dans le Pays de Gex

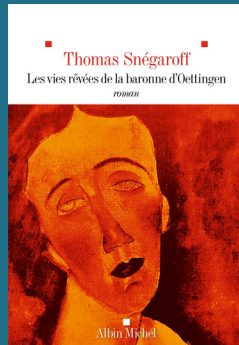
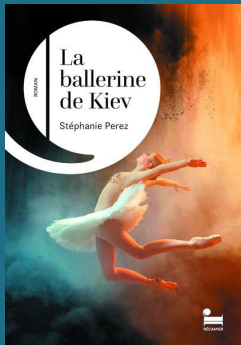
L'association Biblios-unies, soutenue par Pays de Gex Agglo, a créé un prix littéraire intitulé «Entre lignes» qui sera décerné pour la troisième fois par les lecteurs gessiens et remis le 4 octobre 2025 à l'auteur gagnant. Biblios-unies regroupe, depuis 2011, un grand nombre de bibliothèques du Pays de Gex dans le but de coopérer sur des projets culturels. Une quinzaine de bibliothèques sont actuellement membres.

entre
lignes
PRIX LITTÉRAIRE DU PAYS DE GEX

SÉLECTION
2025

Quatre ouvrages sur le thème « lignes de force » en 2025

Le thème de 2025 est « lignes de force ». Les lignes de force évoquent les lignes directrices dans les arts, dans les tableaux, les photographies... Ce sont les lignes qui dirigent l'organisation spatiale et construisent l'équilibre de l'image.



Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre pour lire les ouvrages et procéder au vote. Tous les lecteurs sont invités à participer !

Les rendez-vous de la bibliothèque

UNE CHASSE AU TRÉSOR AVEC EMILE - POUR LES 5/7 ANS



Mercredi 16 avril à la bibliothèque
• 17h30

Les enfants vont participer à une chasse au trésor grandeur nature, en vue de créer un nouvel abécédaire d'Emile. À eux de trouver 26 panneaux à l'effigie de ce héros, selon des indices donnés et de résoudre à chaque fois une énigme. Ils seront invités à jouer au jeu des différences, à résoudre des rébus et des labyrinthes, à faire des jeux d'observation et des puzzles...

PARTIR EN LIVRE
TOUT PUBLIC

Mercredis 2, 9 et 16 juillet

Cet été, la bibliothèque vous invite à profiter des mercredis de juillet avec une animation en pleine nature pour vous offrir un moment de lecture et de jeux autour du thème des animaux.

LA BIBLIO (RÉ)CRÉATIVE
POUR LES 7/10 ANS



Mercredi 7 mai à la bibliothèque
• 17h30

Atelier Carpes Koï

Au Japon, pour fêter les enfants, on leur souhaite une force... de poisson !

Une légende raconte comment les carpes remontent le courant puis s'envolent pour se transformer en dragons.

Rendez-vous à la bibliothèque pour faire voler vos poissons et décoller vos rêves ! Les adultes ne peuvent pas les accompagner ou participer à cet atelier.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
TOUT PUBLIC



Vendredi 4 juillet
Salle Montchanais

Trois créneaux possibles :

- 17h/18h30
- 18h30/20h
- 20h/21h30

Imaginez, un bar à jeu, des cartes pour choisir son menu. Vous vous installez, vous choisissez le jeu qui vous correspond et on vous le sert sur un plateau avec une explication pour le lancer. En famille ou entre amis, c'est une façon originale et conviviale de découvrir de nouveaux jeux et de s'amuser.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes trois semaines avant l'animation !

04 50 41 13 08 - bibliotheque@mairie-cessy.fr - www.bibliotheque-cessy.fr

Bibliothèque : lundi/mercredi 15h/17h - mardi 16h30/18h30 - samedi 10h/12h

Festy'Jeux : quatrième édition !

Dimanche 18 mai - 10h/18h - Salle du Vidolet

Venez célébrer la quatrième édition de Festy'Jeux, un événement ludique créé et animé en partenariat avec la ludothèque du Centre Socioculturel « Les Libellules » de Gex. Entrée est libre.

4^e ÉDITION
FESTY JEUX
CESSY
DIMANCHE
18 MAI
10H/18H
SALLE DU VIDOLET



Explorez divers espaces de jeux, organisés par thème ou par type, adaptés à tous les publics. En accès libre, les enfants devront rester sous la surveillance des parents.

Cette année, de nombreuses animations et des nouveautés raviront petits et grands !

Ne manquez pas notre nouvel espace gaming proposé par l'Escale Jeunes où vous pourrez tester des casques de réalité virtuelle et plonger dans des jeux allant du rétro au moderne. De plus, laissez libre cours à votre créativité en créant votre propre jeu de société !

Pour vous restaurer tout au long de la journée, une buvette et une petite restauration sucrée seront tenues par l'Amicale du personnel de Cessy.



FESTIVAL TÔT OU T'ARTS

Dimanche 18 mai à 17h30

Salle du Vidolet

Après le succès de l'an dernier le festival des arts de la rue revient à Cessy !

LES PONDARMES

Cie Un de ces 4

Cirque musical et burlesque

Gratuit - Tout public dès 5 ans - 50 min

Et si les pompiers et les gendarmes ne devenait plus q'un ?!



La quatrième édition de la Color Run est lancée !

DIMANCHE 8 JUIN - ESPACE DU VIDOLET

La Color run revient à Cessy en partenariat avec l'association Monts Jura Handisports. Le départ sera donné à 10h sur la place du Vidolet, après un échauffement en musique.

Ambiance festive garantie

En courant ou en marchant : le principe sera avant tout de s'amuser.

Sur quatre points répartis le long du parcours de 5 kilomètres, de la poudre colorée 100% naturelle aspergera les coureurs avec des animations surprises proposées par les associations locales.

Une course sportive et amusante pour la bonne cause !

Respect, égalité, solidarité, partage ou encore entraide figurent parmi les valeurs fédératrices du sport.

Les frais d'inscription à la course seront reversés au profit de l'association Monts Jura Handisports et seront destinés au financement des activités handisport, au développement d'actions et de nouveaux projets.

Tarifs : 8€ pour les enfants de plus de 6 ans et moins de 12 ans, 12€ pour les adultes et enfants de plus de 12 ans.



Billetterie
en ligne



Tous au forum des associations avec près de 30 stands

De 11h à 17h, les associations vous donnent rendez-vous à la salle du Vidolet pour une journée d'échanges. Elles vous proposent de (re)découvrir leurs activités et de recueillir toutes les informations dont vous avez besoin.

Des animations et des démonstrations

En plus des stands d'information, une multitude de démonstrations sportives, à l'image de la grande diversité du tissu associatif cessien, animeront la journée mais également des ateliers d'initiations ludiques, des structures gonflables, un parcours de BMX, etc.

Une buvette et une petite restauration seront proposées tout au long de la journée par l'Amicale du personnel de Cessy.





> SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUS
Vendredi 4 avril
Trois créneaux : 17/18h30 - 18h30/20h
20h/21h30
Sur inscription auprès de la bibliothèque
Salle Montchanais

> P'TIT DÈJ SPECTACLE - JEUNE PUBLIC
CSC LES LIBELLULES
NI PRINCE, NI PRINCESSE
Théâtre
Samedi 5 avril à 10h15 et 16h
Salle du Vidolet

> CHASSE AUX OEUFS - SOU DES ÉCOLES
Dimanche 13 avril
Ouverture des caisses à 9h30
Ouverture des parcours à 10h
Étang de Cessy

> VIDE DRESSING - CESSY ANIMATIONS
Dimanche 13 avril de 9h à 16h
Salle du Vidolet

> CHASSE AU TRÉSOR À LA BIBLIOTHÈQUE
(DE 5 À 8 ANS)
Mercredi 16 avril à 13h45 ou 17h15
Sur inscription auprès de la bibliothèque
Bibliothèque

> CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Jeudi 8 mai à 11h
Monument aux morts

> FESTY JEUX
Samedi 18 mai de 10h à 18h
Salle du Vidolet

> FESTIVAL TÔT OU T'ARTS
Samedi 18 mai à 17h30
Les Pondarmes
Cirque Musical et Burlesque
Tout public dès 5 ans - 50 min
Espace du Vidolet

> FÊTE DE LA NATURE
Samedi 24 mai de 11h à 18h
Étang de Cessy

> COLOR RUN
Dimanche 8 juin - Départ 10h
Espace du Vidolet

> FORUM DES ASSOCIATIONS
Dimanche 8 juin de 11h à 17h
Salle du Vidolet

> VISITE DU CHÂTEAU
Samedi 14 juin de 10h à 13h
Château (parking cimetièrre)

> DON DU SANG
Lundi 16 juin de 15h à 19h
Salle du Vidolet

> FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 21 juin à partir de 19h
Espace du Vidolet

> FÊTE DES ÉCOLES
Samedi 28 juin
Espace du Vidolet

> SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUS
Vendredi 4 juillet 17/18h30 - 18h30/20h
20h/21h30
Sur inscription auprès de la bibliothèque
Salle Montchanais

CESSY DANS VOTRE POCHE
avec l'application Intramuros

ALERTES
ACTUALITÉS
ÉVÉNEMENTS

SIGNALER UN PROBLÈME

COMMERÇANTS, ASSOCIATIONS, SANTÉ ...

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION INTRAMUROS CESSY